

SECTION 1: IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT:

DEFOAMER POWDER

AUTRES MOYENS D'IDENTIFICATION:

Aucun

USAGE RECOMMANDÉ:

Additif de fluide de forage : Additif de ciment

RESTRICTIONS D'UTILISATION:

Aucun connu

IDENTIFICATEUR DYU FOURNISSEUR:

Di-Corp

8750-53 Ave

Edmonton, AB T6E 5G2

780-440-4923

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:

780-468-4064 (24hr)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION:

Cancérogénicité - Catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition répétée - Catégorie 1

SYMBOLE DE DANGER:



MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER

MENTION DE DANGER:

Peut provoquer le cancer par inhalation.

Provoque des lésions aux poumons à la suite d'une inhalation prolongée ou répétée.

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Ne pas respirer les poussières.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

CONSEIL DE PRUDENCE:

En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et / ou internationales.

AUTRES DANGERS:

Aucun connu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUE

Quartz: silice cristalline

NUMÉRO DE CAS

14808-60-7

CONCENTRATION

5 – 10% (p/p)

SECTION 4: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU:

Si une irritation se produit, avant les pauses et à la fin du travail, laver avec du savon et de l'eau. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer avec de l'eau tiède coulant doucement jusqu'à ce que les particules soient enlevées et l'irritation cesse. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

INGESTION:

Aucun premier secours requis pour l'ingestion de petites quantités. Si une grande quantité est ingérée, consulter un médecin.

INHALATION:

Déplacez-vous dans la zone exempte de poussière. Si les difficultés respiratoires persistent, consulter un médecin. L'inhalation peut aggraver une maladie respiratoire existante.

SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS/ QU'ILS SOIENT AIGUS OU RETARDÉS:
MENTION DE LA NÉCESSITÉ D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE IMMÉDIATE OU D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL:

Aucun effet aigu connu sur la santé. L'inhalation chronique de silice cristalline respirable peut causer la silicose et éventuellement le cancer.

Traiter symptomatiquement.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS:

Utiliser un produit chimique sec, du dioxyde de carbone, de l'eau pulvérisée ou de la mousse.

AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS:

Aucun.

DANGERS SPÉCIFIQUES:

Aucun connu.

PRODUITS LA COMBUSTION DE DANGEREUX:

Oxydes de carbone et autres vapeurs toxiques.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET

Appareil respiratoire autonome requis pour le personnel de lutte contre l'incendie.

PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE

Utilisez un équipement de sécurité approprié. Évitez de créer des nuages de poussière. Éviter de respirer la poussière; porter un respirateur approuvé. Enlever et nettoyer soigneusement les vêtements contaminés avant de les re-porter.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE

Passer l'aspirateur, si possible, pour éviter de générer de la poussière en suspension dans l'air. Recueillir le matériel non contaminé pour le reconditionnement. Recueillir le matériel contaminé dans des contenants approuvés pour l'élimination. Ne pas rincer à l'eau; devient glissant lorsqu'il est mouillé.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ DE MANUTENTION

Évitez de créer de la poussière. Éviter de respirer la poussière; porter un respirateur approuvé. Pratiquez la prudence raisonnable et la propreté personnelle. Bien se laver les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes et à la fin de la période de travail. Des techniques appropriées devraient être utilisées pour enlever les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Les emballages vides contiennent des matières dangereuses résiduelles et doivent être manipulés comme s'ils étaient pleins.

CONDITIONS DE SÉCURITÉ DE STOCKAGE, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS

Entreposer dans un endroit frais et sec à l'écart des matériaux incompatibles et des sources d'inflammation.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

NOM CHIMIQUE

Quartz: silice cristalline

LIMITS D'EXPOSITION:

ACGIH VME = 0.025 mg/m³

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE APPROPRIÉS:

Maintenir des contrôles d'ingénierie et / ou de ventilation adéquats pour maintenir les ingrédients dangereux en dessous des limites réglementaires.

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES:

Masques anti-poussière ou respirateurs approuvés par NIOSH pour la poussière contenant de la silice. La sélection de la protection respiratoire doit être basée sur les niveaux d'exposition connus ou anticipés, les dangers du produit et les limites de sécurité du dispositif de protection sélectionné.

PROTECTION DE LA PEAU:

Préférence personnelle.

PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE:
AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION:

Lunettes de sécurité avec écrans latéraux recommandés.
S'assurer qu'un poste de lavage oculaire et une douche d'urgence sont disponibles.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE:	Poudre blanche.
ODEUR:	Odeur légère
SEUIL OLFACTIF:	N'est pas applicable.
pH:	7- 8 (1% de bouillie aqueuse)
POINT DE FUSION ET POINT DE CONGÉLATION:	N'est pas applicable.
POINT INITIAL D'ÉBULLITION ET DOMAINE D'ÉBULLITION:	N'est pas applicable.
POINT D'ÉCLAIR:	N'est pas applicable.
TAUX D'ÉVAPORATION:	Non déterminé.
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE ET GAZ):	Ininflammable
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSIBILITÉ:	N'est pas applicable.
TENSION DE VAPEUR:	N'est pas applicable.
DENSITÉ DE VAPEUR:	N'est pas applicable.
DENSITÉ RELATIVE:	Indisponible
SOLUBILITÉ:	Partiellement soluble dans l'eau
COEFFICIENT DE PARTAGE N-OCTANOL/EAU:	Indisponible.
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION:	N'est pas applicable.
TEMPÉRATURE DE DECOMPOSITION:	N'est pas applicable.
VISCOSITÉ:	N'est pas applicable.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ:	Non réactif dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.
STABILITÉ CHIMIQUE:	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
RISQUE DE RÉACTIONS DANGEREUSES:	Aucun connu.
CONDITIONS À ÉVITER:	Évitez de créer des nuages de poussière.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES:	Acides forts et oxydants forts.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:	Indisponible.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ PRODUIT: Non déterminé.

TOXICITÉ DES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUE	DL50 (ORALE)	DL50 (CUTANÉE)	LC50 (INHALATION)
Quartz: silice cristalline	Indisponible	Indisponible	Indisponible

CONTACT AVEC LE PEAU:	Possible séchage provoquant une dermatite.
CONTACT AVEC LES YEUX:	Peut provoquer une irritation mécanique.
INGESTION:	Faible toxicité orale. Aucun effet attendu.

INHALATION:	Peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures. Ce produit contient de la silice cristalline. Respirer de la poussière contenant de la silice peut ne pas causer de blessures ou de maladies visibles même si des dommages permanents aux poumons peuvent survenir. L'inhalation chronique peut causer la silicose, une maladie pulmonaire progressive, invalidante et parfois fatale. On a observé que l'exposition chronique par inhalation à du quartz de silice cristalline provoque des effets sur les ganglions lymphatiques, des effets sur les reins et des maladies auto-immunes.
CARCINOGENICITÉ:	Le quartz de silice cristallin, lorsqu'il est inhalé de sources professionnelles, est considéré comme cancérigène pour les humains par le CIRC (Classe 1) et par le NTP. L'ACGIH classe la silice cristalline, le quartz, comme cancérigène suspecté pour l'homme (A2).
TERATOGENICITY:	Pas d'information disponible.
TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION:	Pas d'information disponible.
MUTAGÉNICITÉ:	Il a été démontré que la silice cristalline provoque des effets mutagènes dans les cellules humaines in vitro.
TOXICITÉ CHRONIQUE:	L'inhalation prolongée de silice cristalline respirable peut causer une maladie pulmonaire, la silicose, le cancer du poumon et d'autres effets.
EFFETS DES ORGANES CIBLES:	Système respiratoire (poumons).

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ECOTOXICITÉ:	Pas d'information disponible.
PERSISTANCE ET DEGRADATION:	Pas d'information disponible.
POTENTIEL DE BIOACCUMULATIVE:	Pas d'information disponible.
MOBILITÉ DANS LE SOL:	Pas d'information disponible.
AUTRES EFFETS NOCIFS:	Pas d'information disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de déterminer si le matériau répond aux critères de déchets dangereux au moment de l'élimination. Peut être éliminé en tant que solide inerte dans une décharge contrôlée à certains endroits: Vérifier auprès de l'opérateur local. Des emballages vides doivent être pris pour le recyclage local, la récupération ou l'élimination des déchets: Vérifiez auprès de l'opérateur de déchets local.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

NUMERO ONU:	Non réglementé
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT:	Non réglementé
CLASS DE DANGER:	Non réglementé
GROUPE D'EMBALLAGE:	Non réglementé
TERMS DE CODE MARITIME INTERNATIONAL:	Non réglementé
TRANSPORT EN VRAC:	Non réglementé
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:	Aucun

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

LIS/LES:	Tous les composants sont répertoriés.
CLASS DE SIMDUT 1988:	D2A
TSCA:	Tous les composants sont répertoriés.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

DATE DE PRÉPARATION: 04 novembre 2020

REPLACE : 22 avril 2025

AVIS: Les informations contenues dans ce document sont données de bonne foi, mais aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite.